



Val de Drôme
en Biovallée

UNE MUTUELLE SANTÉ POUR TOUS

Vous pourrez obtenir les renseignements sur le partenariat conclu entre la Communauté de communes du Val de Drôme (CCVD) et la mutuelle qui a été retenue pour vous, habitants. La conseillère sociale de la CCVD vous informera aussi sur vos droits (prime d'activité, aide à la complémentaire santé,...).

PERMANENCES DE SEPTEMBRE À NOVEMBRE 2016

- En mairie de LIVRON-SUR-DRÔME : lundi de 14h à 18h,
- En mairie de LORIOL-SUR-DRÔME, Maison des associations (Rez-de-chaussée) : vendredi de 9h à 12h,
- A l'Ecosite de EURRE - CCVD : jeudi de 9h à 12h.

**Possibilité de prendre rendez-vous en appelant
au 04 58 17 66 65 ou au 06 88 88 97 63.**

Il est encore temps pour venir vous informer sur les garanties et les tarifs proposés !

- La conseillère sociale de la CCVD assurera également ses permanences, sur le territoire, aux jours et heures habituels. Si vous ne pouvez pas vous rendre à LIVRON-SUR-DRÔME, LORIOL-SUR-DRÔME, ou à l'Ecosite de EURRE.

**N'hésitez pas à la contacter aux numéros indiqués
ci-dessus.**